



Semaine
du 9 au 15
février
2013

La politique Sylvicole

L'inventaire O.N.F. (réalisé en 1999-2000) réactualisé par les services du SMATAH (tous les 2 à 3 ans) a permis de mettre en lumière la richesse du canal en matière sylvicole (19 essences différentes, plus de 6 000 individus).

La gestion de la ressource a été quasi-inexistante de la fin de la guerre aux années 70 du fait du désengagement de l'Etat.

A compter de la création du SMATAH, une gestion par à-coups a été instaurée, consistant à mener une politique d'évacuation du bois qui encombrait les halages et contre halages (inaccessibles en de nombreux endroits) et à procéder à des plantations sporadiques.

A compter des années 2000, la gestion du bois s'est appuyée sur la réalisation de l'étude ONF et du plan de gestion qui en ressortait et s'est traduite, avec un décalage de quelques années, par

- un abattage préventif des sujets jugés dangereux (marqués dans un premier temps par l'ONF, puis par les équipes du SMATAH avec l'appui ponctuel de l'expert forestier) ;
- le suivi du bois tombé (directement du fait des coups de vents, de la pluie, par maladie,... ou indirectement : bois des riverains s'abattant sur le halage ou sur les arbres du canal) ;
- les ventes de bois sur pieds des alignements telles que prévues dans le plan de gestion (essentiellement les peupliers, ces ventes présentent l'intérêt de transférer la responsabilité du bois sur l'acheteur, de générer des recettes et de participer à la gestion par l'enlèvement) ;
- les plantations nouvelles (limitées au remplacement, tel que prévu dans la concession, mais sans perspectives patrimoniales, paysagères ou industrielles).

La proposition de mise en place d'une politique sylvicole revient donc à doter le SMATAH des outils adéquats pour répondre de manière raisonnée à la problématique bois en se dotant des instruments adéquats que sont,

- une commission bois chargée de concevoir et mettre en place la politique bois,
- une équipe bois procédant aux travaux de terrain.

L'objectif prioritaire consistant donc à reprendre la main sur l'accroissement du bois sur les berges du canal et à maîtriser celui-ci, il convient de mener des actions prenant en compte les deux dimensions complémentaires du bois sur le canal que sont la composante paysagère et patrimoniale comme l'exploitation économique.

La composante paysagère et patrimoniale répond à la question de la durabilité de la politique sylvicole du canal,

- préservation de la bio diversité
- implication environnementale
- participation à l'embellissement des berges
- attractivité touristique
- vulgarisation des connaissances

L'exploitation industrielle s'inscrit sur le long terme

- préservation d'une ressource bois
- sauvegarde de la filière
- retombées économiques
- formation et insertion



Une commission bois

Accompagnant la mise en place de la politique sylvicole du SMATAH dans toutes ses composantes, la création d'une commission bois pourra être rendue effective avant la fin février en étant envisagée comme suit :

- présidée par le délégué à la politique sylvicole, M. Yann-Reun Favennec, la commission sera appelée à se réunir au moins une fois par semestre afin de superviser l'évolution de la politique sylvicole du syndicat,
- chargée
 - d'apporter des expertises diverses aux initiatives et pratiques du SMATAH,
 - d'aider à la décision,
 - de réaliser ou de faire réaliser des inventaires et/ou plans de gestion,
 - de suivre l'évolution de la politique bois à l'intérieur du syndicat,
 - de la réalisation, du suivi et du contrôle des actions à mener,
 - de la communication et de la promotion des produits issus de l'activité de l'équipe,
 - de la création d'évènements liés à l'activité forestière,
 - de l'organisation de partenariats permettant de finaliser l'activité (entreprises et personnes privées, collectivités publiques,...),
 - de la vulgarisation, de la communication et du suivi scientifique des opérations forestières.
- formée
 - de 4 élus du SMATAH
 - de 2 techniciens du SMATAH
 - de représentants des professions
 - de veilleurs riverains du canal
 - de représentants de l'ONF et de la filière bois du COB seront également invités à se joindre à la commission.

Equipe bois

Pour mener à bien de telles missions et opérer sur le terrain de manière quotidienne (sans exclure la possibilité de faire appel ponctuellement à des prestataires extérieurs pour certaines tâches spécifiques : ONF, entreprises privées,...) il est apparu nécessaire de procéder à la formation d'une nouvelle équipe technique, entièrement dédiée à celles-ci.

L'équipe opérera sur les berges, en halage comme en contre halage, du canal en participant aux opérations :

- d'inventaire des plantations du canal,
- de visites de sécurité et de contrôle des arbres,
- de plantations nouvelles d'arbres,
- d'entretien courant des arbres et taillis (désherbage, élagage, soins,...)
- de bucheronnage (démontage, abattage, broyage,...),
- de débardage,
- de déssouchage,
- de commercialisation et livraison,

de manière à suivre le cycle complet des arbres et à effectuer l'ensemble des opérations (selon les saisons) se rapportant à sa gestion comme à la vulgarisation des actions entreprises.

Organisée dans le but d'assurer l'ensemble des opérations générales liées au bois (plantation, abattage, déssouchage, exploitation et commercialisation des bois,...) cette équipe sera composée

- d'un salarié du SMATAH (détachement de l'équipe métallerie)
- de deux personnes recrutées dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir »
- de deux personnes (1 ETP) issues du chantier d'insertion (après passage de celui-ci de 7 à 8 bénéficiaires).



Actualités :

- ⌚ Cette semaine les centres d'interprétation ne sont pas ouverts au public car ils accueillent des scolaires dans le cadre des classes canal.
- ⌚ Après avoir fini l'aménagement de la première tranche de l'aire de repos du « Chaland » à Châteauneuf, le service technique continue la rénovation de la cale.
- ⌚ La hauteur d'eau ne permettant toujours pas pour le moment l'intervention des équipes du SMATAH sur la brèche qui s'était formée la semaine dernière, le chemin de halage demeure fermé de l'écluse de Prat Pourrig au lieu dit Pont Pol.

Directeur de publication:
Madame Armelle Huruguen
Présidente
Suivi:
Comité de rédaction
Conception, Réalisation, Photos:
SMATAH

Syndicat Mixte d'Aménagement
Touristique de l'Aulne et de l'Hyères
Maison éclusière de Bizernig
29520 CHATEAUNEUF DU FAOU
☎ 02 98 73 40 31
📠 02 98 73 40 39
Email: smatah@wanadoo.fr
Site internet: www.smatah.fr